

DECISION N° DC 32/2022
Contrat de maintenance relatif au hayon élévateur du véhicule IVECO Daily 16m3 du
SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L. 5711-1, L. 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique,

Vu la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Considérant que l'emploi d'équipements de levage demande un contrôle périodique rigoureux pour éviter de mettre la sécurité du public et des utilisateurs en cause,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer le contrat relatif à la gestion de maintenance du hayon élévateur du véhicule IVECO Daily 16m3 du SIOM de la Vallée de Chevreuse, avec la société DHOLLANDIA, 4 rue Hélène Boucher, 91380 CHILLY MAZARIN.

ARTICLE 2 :

La présente convention a pour objet la maintenance et le contrôle technique du hayon élévateur du véhicule IVECO Daily 16m3 immatriculé DP 252 DX pour une durée de 3 ans à compter du 17 novembre 2022 soit jusqu'au 16 novembre 2025.

Le montant s'élève à 450€ HT par an, soit 1350 € HT pour 3 ans.

ARTICLE 3 :

Le contrat confort comprend les prestations suivantes :

- 1 maintenance électrique
- 1 maintenance mécanique
- 1 maintenance hydraulique
- 2 contrôles semestriels Hydrotest
- 1 accès sur mesure à la plateforme d'assistance (déplacement sur site inclus)

ARTICLE 4 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

ARTICLE 5 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le **28 NOV. 2022**

Pour le Président

Jean-François VIGIER

Décision : - transmise en Préfecture le : **28 NOV. 2022**
- affichée le : **28 NOV. 2022**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC32_2022
Date de la décision:	2022-11-28 00:00:00+01
Objet:	Contrat de maintenance relatif au hayon élévateur du véhicule IVECO Daily 16m3 du SIOM de la vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20221128-DC32_2022-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20221128-DC32_2022-AU-1-1_0.xml	text/xml	933
nom original:		
dc 32.pdf	application/pdf	72360
nom de métier:		
99_AU-091-200062321-20221128-DC32_2022-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	72360

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	28 novembre 2022 à 15h11min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 novembre 2022 à 15h15min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	28 novembre 2022 à 15h15min08s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	28 novembre 2022 à 15h20min38s	Recu par le MIAT le 2022-11-28